

La responsabilité civile et pénale en matière de sécurité

Public visé : responsable d'unité, chef de service, chef d'entreprise ou délégataire...

Pré requis : aucun

Durée : un jour

Cadre de cette formation : Comprendre et connaître vos responsabilités face aux enjeux économiques de l'entreprise en matière de sécurité du travail

A l'issue de cette formation vous serez en mesure de connaître vos responsabilités civiles et pénales dans votre entreprise

Objectifs de formation : Comment prévenir votre mise en cause ? Eviter les condamnations
Maîtriser vos responsabilités liées aux nouvelles technologies.

Méthode et supports pédagogiques : Présentation Power Point ; transparents ; travail en groupe ; travail individuel ; document de travail ; document de synthèse, réalisation d'une délégation de pouvoir.

Formateur: Ancien chargé de sécurité, hygiène environnement et conditions de travail dans une grande entreprise régionale. Directeur de la société Concept Sécurité.

Plan sommaire de l'action de formation

Comprendre comment s'applique une délégation de pouvoir en matière de sécurité.

Définir la responsabilité de chacun dans la prise de décision.

La mise en cause pénale en cas d'accident du travail.

Les risques pour l'entreprise en cas de condamnation.

Quelles sont les limites à ne pas dépasser par l'emploi de technologies nouvelles.

Vérifier le cadre réglementaire de l'entreprise en matière de sécurité.

Travail en groupe sur des cas précis.